

Souscription de 150 obligations convertibles en actions ordinaires nouvelles (de 10.000 € de valeur nominale chacune) assorties de bons de souscription d'actions dans le cadre du contrat d'OCABSA signé en octobre 2016

Lyon, 18 décembre 2017.

Delta Drone annonce l'exercice le 18 décembre 2017 par la société YA II CD Ltd de cent cinquante (150) bons d'émission (« **BEOCABSA** ») d'obligations convertibles en actions (« **OCA** ») assorties de bons de souscription d'actions (« **BSA** ») (les OCA et BSA ensemble, les « **OCABSA** »), entraînant la souscription le 18 décembre 2017 par la société YA II CD Ltd de cent cinquante (150) OCABSA, correspondant à l'émission de 150 OCA d'une valeur nominale de 10 000 euros chacune représentant un emprunt obligataire de 1.500.000 euros de valeur nominale, assorties de 3.496.503 BSA ayant un prix d'exercice de 0,429 euro.

L'incidence théorique future de la conversion de la totalité des 150 OCA et de l'exercice de la totalité des 3.496.503 BSA attachés aux 150 OCA sur la quote-part des capitaux propres par action et la situation de l'actionnaire est présentée dans les tableaux ci-dessous :

- Incidence de l'émission sur la quote-part des capitaux propres par action

	Quote-part des capitaux propres par action*
Avant l'émission d'un maximum de 7.634.253 actions nouvelles provenant (i) de la conversion des 150 OCA et (ii) de l'exercice des 3.496.503 BSA :	0,17 €
Après l'émission d'un maximum de 4.137.750 actions nouvelles provenant de la conversion des 150 OCA :	0,15 €
Après l'émission d'un maximum de 7.634.253 actions nouvelles provenant (i) de la conversion des 150 OCA et (ii) de l'exercice des 3.496.503 BSA :	0,20 €

*Ces calculs sont effectués sur la base du plus bas des 10 cours quotidiens moyens pondérés par les volumes précédant le 18/12/2017 (soit 0,3898 €), sur la base du nombre actuel d'actions et sur la base des capitaux propres consolidés de la société Delta Drone au 30 juin 2017 (soit 7.181 k€)

- Incidence de l'émission sur la situation de l'actionnaire

	Participation de l'actionnaire*
Avant l'émission d'un maximum de 7.634.253 actions nouvelles provenant (i) de la conversion des 150 OCA et (ii) de l'exercice des 3.496.503 BSA :	1,00 %
Après l'émission d'un maximum de 4.137.750 actions nouvelles provenant de la conversion des 150 OCA :	0,91 %
Après l'émission d'un maximum de 7.634.253 actions nouvelles provenant (i) de la conversion des 150 OCA et (ii) de l'exercice des 3.496.503 BSA :	0,85 %

*Ces calculs sont effectués sur la base du plus bas des 10 cours quotidiens moyens pondérés par les volumes précédant le 18/12/2017 (soit 0,3898 €) et sur la base du nombre actuel d'actions

Cette opération s'inscrit dans le cadre du contrat d'émission d'OCABSA signé entre DELTA DRONE et YA II CD Ltd en octobre 2016ⁱ et entérinée par l'Assemblée générale extraordinaire du 22 décembre 2016ⁱⁱ. Le même jour, le Conseil d'administration avait décidé de l'émission de 2.500 BEOCABSA.

Les caractéristiques des OCABSA et le suivi permanent de création des actions nouvelles issues des conversions des OCA ou de l'exercice des BSA, font l'objet d'un onglet de synthèse systématiquement mis à jour et disponible sur le site internet de DELTA DRONE (www.deltadrone.com).

L'accélération du rythme de développement se confirme

Les dernières semaines ont permis de constater l'accélération notable du niveau d'activité et de conforter la poursuite de la croissance, notamment à l'international. A cet égard, l'annonce du contrat South32, le plus important jamais signé à l'international dans le domaine des prestations de services à base de drones civils à usage professionnel est emblématique de notre stratégie de croissance, d'autant qu'il ouvre des perspectives sur d'autres continents, notamment américains.

Le décollage du chiffre d'affaires est désormais une réalité, ce dernier devrait, comme indiqué précédemment, dépasser les 6 M€ pour l'exercice qui s'achève.

L'émission d'OCABSA de 1,5 M€ annoncée ce jour s'inscrit dans le plan mentionné dans le communiqué du 23 novembre dernier, faisant état d'un besoin de financement évalué, dans le périmètre actuel, à 5 M€ pour l'année 2018.

Le plan 2018 - 2019 :

Les premières actions à mettre en œuvre sont en cours de finalisation et pourront faire l'objet d'une évaluation quantifiée dans le courant du mois de janvier 2018. Elles demeurent fondées sur l'objectif d'atteindre l'équilibre à fin 2019.

A propos de Delta Drone : *Le Groupe Delta Drone est un acteur international reconnu du secteur des drones civils à usage professionnel. Il développe une offre de service global, depuis l'acquisition des données jusqu'à leur traitement informatique au moyen d'un système d'information développé spécifiquement et incluant la mise à disposition de pilotes professionnels.*

*L'action Delta Drone est cotée sur le marché Euronext Growth Paris - Code ISIN : FR0011522168
4 166 666 BSA sont également cotés sur Euronext Growth Paris - Code ISIN : FR001329977*

www.deltadrone.com

Contacts :



Jérôme Gacoin
01 75 77 54 65
jgacoin@aelium.fr

ⁱ Cf. Communiqué du 28 octobre 2016

ⁱⁱ Cf. Communiqué du 29 décembre 2016